

JANVIER 2019

N° 5



Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X

Antilles & Guyane

*Sans la foi, il est impossible
de plaire à Dieu (Hébreux 11,6)*

Ceux à qui vous remettrez les péchés, ils leur seront remis ;
et ceux à qui vous les retiendrez, ils leur seront retenus.
(Jean 20,23)

Paroles de Monseigneur Lefebvre

Il faudra découvrir avec patience, avec charité, avec miséricorde quelle est la situation de cette âme qui vient me demander des secours spirituels, qui vient me demander des grâces, qui vient se confesser à moi, qui vient me confier ses soucis spirituels. Comment la situer par rapport à Dieu ? Quels sont les progrès qu'elle pourrait faire ? Comment l'inciter à se détacher du péché et à progresser dans la charité ?

(6 avril 1981).



AIMER SE CONFESSER

Si l'Eucharistie est le plus grand sacrement (car elle nous donne non seulement la grâce mais l'auteur de la grâce, Jésus Lui-même), la confession est peut-être le plus beau. Comme le Bon Samaritain, le Christ, plein de compassion, se penche sur nos misères, soigne nos blessures et nous confie à la protection maternelle de son Eglise.

Comment se fait-il donc que nous ayons tant de mal à nous confesser ? C'est que nous voyons trop le prêtre humain en oubliant qu'il n'est que le représentant et l'instrument du prêtre divin, Jésus-Christ, qui nous pardonne par les mérites de sa Passion. Si nous voyions le Christ Lui-même

dans son ministre, nous courrions pour nous réfugier dans ses bras comme le fit l'Enfant prodigue en retournant vers son Père qui l'attendait.

Un autre motif, souvent invoqué pour espacer ou supprimer nos confessions, est qu'on accuse toujours les mêmes péchés et les mêmes défauts. Mais c'est justement un argument pour se confesser davantage ! *Car ce ne sont pas ceux qui se portent bien qui ont besoin de médecin mais les malades.* Le Christ n'est pas venu appeler les justes à la pénitence mais les pécheurs (Luc 5,31).

Chacun a son défaut dominant : paresse, orgueil, sensualité, colère. Mais la grâce de Dieu secondée par nos efforts transforme lentement nos âmes. Saint François de Sales, colérique, devint si doux et maître de lui que certains le prenaient pour quelqu'un de pusillanime !

Les saints se confessaient, parfois chaque jour, et ce sacrement a été pour eux un tremplin pour progresser dans la vertu et l'amour de Dieu et combattre leurs défauts. En cette nouvelle année, demandons-leur de nous aider à mieux nous confesser en prenant **deux résolutions**.

La première, de **nous confesser chaque**

mois pour vivre habituellement dans la grâce et l'amitié divines.

La deuxième de **nous confesser en nous imaginant aux pieds de Jésus-Christ lui-même, au Calvaire**. Supplions-le d'augmenter le regret sincère de nos fautes et surtout notre ferme propos de faire de vrais efforts (et sacrifices !) pour ne pas retomber. C'est souvent notre manque de contrition et de ferme propos, et donc, finalement, notre manque d'amour effectif de Dieu, qui explique notre médiocrité. Méditons souvent ce passage de l'Évangile :

*Si ton œil droit est pour toi une occasion de chute, **arrache-le et jette-le loin de toi** ; car il vaut mieux pour toi qu'un seul de tes membres périsse, et que ton corps tout entier ne soit pas jeté dans la géhenne. Et si ta main droite est pour toi une occasion de chute, **coupe-la et jette-la loin de toi** ; car il vaut mieux pour toi qu'un seul de tes membres périsse et que ton corps tout entier ne soit pas jeté dans la géhenne (Matth. 5, 29-30).*

Aimons nous confesser en nous souvenant que les damnés ou les âmes du purgatoire n'ont plus ce privilège !

Très sainte année à tous !

Père Michel Frament ✕

CITATIONS DE SAINT JEAN-MARIE VIANNEY, CURE D'ARS (1786-1859)

La miséricorde de Dieu est comme un torrent débordé. Elle entraîne les cœurs sur son passage.

Ce n'est pas le pécheur qui revient à Dieu pour lui demander pardon, mais c'est **Dieu qui court après le pécheur** et qui le fait revenir à lui.

Donnons donc cette joie à ce bon Père : revenons à lui... et nous serons heureux.

Le bon Dieu est toujours disposé à nous recevoir. Sa patience nous attend !

Il y en a qui donnent au Père Éternel un cœur dur. Oh, comme ils se trompent ! Le Père Éternel, pour désarmer sa justice, a donné à son Fils un **cœur excessivement bon** : on ne donne pas ce qu'on n'a pas...

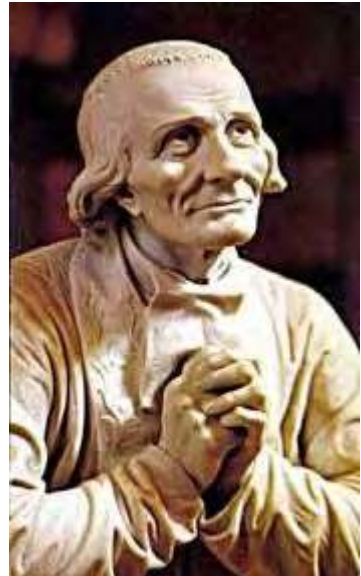
Il y en a qui disent : *“J'ai trop fait de mal, le Bon Dieu ne peut pas me pardonner”*. C'est un gros blasphème. C'est mettre une borne à la miséricorde de Dieu, et elle n'en a point : elle est infinie.

Nos fautes sont des grains de sable à côté de la grande montagne des miséricordes de Dieu.

Quand le prêtre donne l'absolution, il ne faut penser qu'à une chose ; c'est que le sang du bon Dieu coule sur notre âme pour la laver, la purifier et la rendre aussi belle qu'elle était après le baptême.

Le bon Dieu au moment de l'absolution jette nos péchés par-derrrière ses épaules, c'est-à-dire il les oublie, il les anéantit : **ils ne repaîtront plus jamais**.

Il ne sera plus parlé des péchés pardonnés. Ils ont été effacés, ils n'existent plus !



LA CONFESSION

Le sacrement de pénitence (confession) est un élément essentiel dans la vie de tout chrétien. Malgré cela, ce sacrement est bien souvent méconnu, c'est pourquoi il semble opportun d'en décrire la méthode et d'en rappeler les bienfaits. Les explications qui suivent sont issues du Catéchisme du Concile de Trente.

L'essentiel de ce sacrement se compose des trois actes que le pénitent doit obligatoirement poser lorsqu'il se confesse : **contrition, confession, satisfaction.**

I. La Contrition

La contrition, pour être bonne, doit être **souveraine**, c'est-à-dire nous faire détester par-dessus toute chose l'offense faite à Dieu, même au prix de notre vie. Elle doit être également **efficace**, c'est-à-dire produire en nous la résolution de nous corriger de nos défauts. Cependant, la contrition peut être réelle sans pour autant être parfaite ni s'accompagner de larmes, même si ces larmes sont désirables !



a) Conditions de la contrition

- **détester tous les péchés** commis et non pas certains seulement.
- avoir la **volonté de se confesser** et de satisfaire pour ses péchés.
- prendre la ferme et sincère **résolution de réformer sa conduite** (« *va, et ne pêche plus* », Jean 8,11), ce qui sous-entend de **réparer et restituer** lorsque l'on a commis une injustice.
- **pardoner entièrement** les injures reçues pour être pardonnés (Matth. 6,14).

La contrition parfaite (qui remplit parfaitement ces conditions) efface tous les péchés car son motif est l'amour de Dieu notre Père et non pas la peur du châtimement. Cependant, Dieu seul connaît les cœurs et cette contrition ne dispense pas de se confesser.

b) Comment exciter en nous la contrition ?

Le moyen le plus efficace est **l'examen de conscience régulier** (en reprenant un par un les commandements de Dieu et les péchés capitaux), en demandant pardon à Dieu de nos péchés, en le suppliant de nous donner le secours de sa grâce, et surtout en lui exprimant le désir que l'on a de se confesser.

II. La Confession

Le terme de confession désigne précisément l'accusation de ses péchés faite au prêtre qui représente Notre-Seigneur Jésus-Christ, pour en avoir la rémission par la vertu du sacrement de Pénitence.

a) Utilité de la confession

Il est très utile de confesser ses péchés, car par ce moyen nous obtenons la certitude que nos péchés sont effacés. La confession de nos péchés les soumet au pouvoir des clés, donné à Saint Pierre par Jésus (« *Les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez et seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez* »). La contrition parfaite, qui est l'autre moyen d'obtenir la rémission des ses péchés, est rare et incertaine. De plus, l'accusation de nos fautes est plus efficace pour nous pousser à nous en corriger.

b) Conditions de la confession

L'accusation des péchés pour la réception du sacrement de Pénitence doit être :

- **Entière et complète.** Il est obligatoire de confesser tous les péchés mortels que l'on a sur la conscience, en faisant savoir le *nombre de fois*

que l'on a commis le péché, dans la mesure ou l'on s'en souvient. Il est bon et utile de confesser aussi les péchés véniels, même s'ils peuvent être effacés par d'autres moyens. Il faut préciser les circonstances qui augmentent ou diminuent la gravité (sacrilège, matière grave), sans donner de détails inutiles.

Cacher un péché mortel rend la confession *invalide* et *sacrilège*. Oublier un péché grave n'empêche pas de communier mais on doit l'accuser à la prochaine confession.



- **Simple, claire et sincère.** Il faut dire le *nom* des péchés que l'on a commis. (exemple: « *J'ai péché par colère, orgueil, vanité, médisance, égoïsme, vol, impureté en action ou en pensée ou en parole* ») et éviter les termes trop vagues, qui peuvent s'appliquer à beaucoup de péchés différents (exemple de ce qu'il ne faut pas dire « *Je demande pardon au Seigneur pour mon manque d'amour* »; tous les péchés sont un manque d'amour...). La confession n'est pas le lieu pour se plaindre de ses souffrances ou pour faire des discours sur la méchanceté du monde qui nous entoure. Essayons de nous restreindre uniquement à l'accusation précise des fautes que nous avons commises.

- **Discrète et modeste.** Ne pas se vanter du bien que l'on a fait, et ne pas dire le mal que les autres ont fait...

c) Rite de la confession

En s'agenouillant dans le confessionnal, demander au prêtre la bénédiction pour bien se confesser: « **Bénissez-moi, mon Père, car j'ai péché.** ». Rester en silence et faire le signe de croix pendant que le prêtre donne la bénédiction en latin (« *que le Seigneur soit dans ton cœur et sur tes lèvres pour que tu confesses dûment tous tes péchés* »). Quand le prêtre a terminé, commencer l'accusation de ses fautes.

L'accusation commence normalement par la récitation du *Je confesse à Dieu* jusqu'à *c'est ma très grande faute*. Dire ensuite de quand date la dernière confession, puis accuser ses péchés en respectant les conditions mentionnées plus haut. A la fin de l'accusation de ses péchés, il est bon de signaler au prêtre son défaut dominant. On peut alors reprendre le *Je confesse à Dieu* à partir de *C'est pourquoi je supplie...*

Ecouter ensuite en silence les conseils du prêtre. Ne pas hésiter à poser des questions. Pour finir, il faut acquiescer à la pénitence imposée ou exprimer ses difficultés si elle ne convient pas (par exemple, si on ne connaît pas la prière que le prêtre demande de réciter).

Pour terminer, réciter son acte de contrition et se signer lorsque le prêtre donne l'absolution.

III. La Satisfaction (pénitence)

Il s'agit de la prière ou de l'œuvre prescrite par le confesseur afin d'expier les péchés que nous avons commis. Il faut que la pénitence soit acceptée par





celui qui se confesse pour que le sacrement soit valide. C'est pourquoi il est important de dire au confesseur les problèmes éventuels que l'on aurait vis-à-vis de la satisfaction qu'il nous prescrit. En général, on dit la pénitence tout de suite (pour ne pas l'oublier !) mais on peut très bien, surtout quand on se confesse le dimanche, assister et communier à la messe et accomplir la pénitence après la messe.

Abbé Tristan Hachard +

SOUVIENS-TOI...

...DE NOTRE GUYANE

Les Congrégations religieuses de Guyane

La société du Saint-Esprit (suite)



Révérénd Père Guyodo

Joseph Guyodo naît le 22 février 1822 à Saint-Volf en Bretagne. Il est ordonné prêtre le 18 octobre 1847. Prêtre séculier durant trois ans, il fait profession au noviciat de Saint-Sulpice le 21 avril 1851, poussé par l'envie de s'ouvrir à de nouveaux horizons.

Le vénérable Libermann lui demande de s'embarquer pour la Guyane en avril 1851. A son arrivée à Cayenne, il est nommé aumônier de l'hôpital militaire où la fièvre jaune fait des ravages. Fidèle à la conception de Libermann, il cherche à établir au sein de la colonie une véritable chrétienté par l'évangélisation.

Afin de faciliter les choses, la création d'associations et d'œuvres religieuses, destinées à toutes les couches de la population guyanaise et à toutes les tranches d'âge, est encouragée. Le Père Guyodo crée donc le patronage de Saint-Joseph qui a pour but d'accueillir les jeunes garçons moralement abandonnés pour leur donner des habitudes de travail et de bonne conduite. Cette œuvre s'apparente au système d'apprentissage car le jeune est placé chez un patron pour y apprendre un métier.



...DE NOTRE GUADELOUPE

Le Père Jean-Baptiste Dutertre (suite)**Paix et sérénité**

On viendra bientôt tirer le Père de sa cellule car Houel, revenu pour un temps à de meilleurs sentiments, veut en faire son messager de paix.

Au sein de la brutalité des mœurs et de la farouche rudesse des hommes, le Père demeure accessible à la pitié. Le sort des esclaves et des Caraïbes l'émeut ; pour un vieil Indien qu'on veut massacrer, il expose sa vie.

Mais il est bien évident que ce zèle quelque peu belliqueux rendait difficile sa tâche de pasteur. Aussi celui qui, pour employer l'expression du P. Breton « *s'efforçait de contenir un peuple tumultueux* » devra-t-il s'éloigner des îles. Mais son cœur y demeurera fidèlement attaché.

Un autre voyage aux Antilles, en 1655, ne lui fournira pas l'occasion d'aborder notre île. Il y serait retourné volontiers.

Il s'en revient à Paris, essuie une dernière tempête sur les côtes d'Angleterre, comme pour prendre congé avec cette mer qu'il a tant aimée, se retire quelque temps à Toul et revient mourir au couvent de la rue Saint-Honoré en 1687. Il est âgé de soixante-dix-sept ans.



...DE NOTRE MARTINIQUE

Évènements qui précèdent la colonisation de la Martinique (suite)

Comme dans la fondation des colonies lointaines, le roi Louis XIII avait plus en vue la conversion des infidèles que l'agrandissement de sa puissance et l'accroissement du commerce, le cardinal de Richelieu avait obtenu du pape Urbain VIII un bref qui commettait le soin spirituel des colonies françaises aux religieux de l'ordre de Saint Dominique, présentés par le Cardinal à la Compagnie, qui avait agréé son choix. Quatre de ces pères avaient accompagné l'entreprise de l'Olive et du Plessis. Après être descendus à terre, dans l'endroit, à peu près, où se trouve aujourd'hui le Carbet, et où, dit-on, Christophe Colomb avait aussi opéré une descente, le père Pélican, assisté de ses trois autres collègues, planta la croix, au pied de laquelle de l'Olive et du Plessis attachèrent les armes du roi ; et puis tout le monde entonna un *Te Deum*, au bruit des canons de la petite flottille.

CHRONIQUE DU PRIEURÉ



Décembre est un mois riche en activités paroissiales. Ce fut d'abord la belle procession du 8 décembre à Fort-de-France en l'honneur de l'Immaculée. Merci à tous ceux et celles qui sont venus un samedi, parfois de loin,

pour honorer la Mère de Jésus mais aussi notre mère à tous. Puis ce fut le spectacle de Noël de l'école Saint Dominique Savio qui a été comme chaque année une belle illustration de l'éducation chrétienne qui éclaire les intelligences, réchauffe les cœurs et élève les âmes. Merci à tous (institutrices, parents, élèves, bénévoles avec une mention spéciale pour les Pères Hachard et Quigley - de passage pour quelques jours pour la joie de tous - pour les derniers préparatifs). Un grand merci aussi à Maîtresse Marie-Sophie qui a généreusement et bénévolement aidé l'école pendant ce premier trimestre et qui se prépare au sacrement de mariage. Prions pour ce futur foyer rayonnant !

Le Père Frament s'est rendu en urgence au chevet de son papa qui venait de recevoir l'extrême-onction et remercie bien sincèrement, en union avec



toute sa famille, tous les fidèles pour leurs prières et délicatesse. Grâce à Dieu, Monsieur Frament est enfin sorti de son coma artificiel et va mieux. Deo gratias !

A Pointe-à-Pitre, deux demoiselles reçurent leur plus beau cadeau de Noël : l'Enfant-Jésus en personne dans leur âme et leur cœur, pour la première fois. Demandons à Dieu la foi et la ferveur de notre première communion pour chacune de nos communions. De plus, une jolie crèche dans la vitrine attire des curieux dans la chapelle.



Le Père Frament s'est rendu à Cayenne et a eu le joie de baptiser un petit Pol (saint breton).

Enfin, n'oublions pas dans nos prières Mme Emilie Séverin, pieusement décédée le 24 décembre munie des sacrements de l'Eglise. RIP.



PÈRE LEOPOLD MANDIC, FRÈRE MINEUR CAPUCIN (1866-1942)

Onzième des douze enfants d'une famille croate, Bogdan (en français *Dieudonné* ou *Adeodat*) Mandic est né dans l'actuel Monténégro, aux confins des mondes occidentaux et balkaniques où beaucoup de gens et de religions se côtoyaient. Or l'influence catholique tendait à se diluer et le jeune Bogdan souhaite dès son enfance devenir prêtre et intégrer la communauté des Frères mineurs capucins pour travailler à la réunification des chrétiens d'Orient et d'Occident. En novembre 1882, c'est un adolescent frêle, de petite taille, pâle, souffrant de problèmes d'élocution mais résolu que son père amène au couvent des capucins d'Udine. Bogdan effectue une formation d'environ 18 mois. Envoyé au noviciat du couvent de Bassano del Grappa le 20 avril 1884, il revêt l'habit et prend le nom de Frère Léopold. Une fois le noviciat terminé, il est envoyé à Padoue pour y étudier la philosophie puis à Venise pour y étudier la théologie. Il est ordonné prêtre le 20 septembre 1890. Pensant toujours à sa vocation première et à ses probables missions futures, il étudie les sciences sacrées et les langues orientales. En 1897, il est nommé supérieur du couvent de Zara, en Dalmatie, ce qui le rapproche de sa région natale, et là, il commence immédiatement sa mission en allant accueillir les étrangers qui arrivent par la mer et leur parle de la religion catholique. Ce discret mais efficace apostolat est interrompu quand ses supérieurs l'envoient à Thiene au sanctuaire marial dont les Capucins



avaient la garde. Mais dès 1906, il est à nouveau à Padoue où il finira sa vie. En 1915, l'Italie déclare la guerre à son ancien allié, l'Autriche-Hongrie et la Vénétie devient un champ de bataille. Sujet autrichien, le père Léopold est considéré comme prisonnier de guerre et interné dans la région de Naples. Il ne revient à Padoue qu'en 1919. À Padoue, le Père Léopold est particulièrement apprécié pour son rôle de confesseur, apostolat qu'il accomplit avec bienveillance, amour du prochain et foi profonde. Il admet alors que ce n'était ni le prêche, ni la mission vers l'Orient qui lui avait été demandés dans sa vocation. Une personne à laquelle il venait de donner l'absolution lui aurait dit : « Père, Jésus m'a ordonné de vous dire ceci : *Votre Orient, c'est chacune des âmes que vous assistez ici par la confession* », tandis que lui-même reconnaissait que « *puisque Dieu ne m'a pas accordé le don de la parole pour prêcher, je veux me consacrer à lui ramener les âmes par le sacrement de pénitence* ». Il confessait jusqu'à 15 heures par jour, c'était sa vie comme il disait lui-même, toujours disponible, souriant et patient. Il remerciait les fidèles de leur présence et de leur confiance, et était un conseiller spirituel compréhensif et patient. Il confessait aussi les prêtres Durant l'hiver 1941, le père Léopold, qui souffrait déjà de l'estomac vit son état empirer. Le 30 juillet 1942, il reçut l'extrême onction et s'éteignit en disant les paroles du *Salve Regina*.

Pour joindre les pères :
97p.martinique@fssp.fr
www.laportelatine.fr

Père Michel FRAMENT : +596 6 96 07 62 55
Père Tristan HACHARD : +596 6 96 01 62 52

HORAIRES HABITUELS DES OFFICES AUX ANTILLES - GUYANE :



MARTINIQUE ☎ 05 96 70 04 67

Chapelle Notre-Damedela Délivrande - 64, rue Moreau-de-Jonnès - 97200 Fort-de-France

DIMANCHE : 7h00 (messe basse)
9h00 (messe chantée)

SEMAINE : 6h30 et 11h00
(+ 18h30 le mardi)

PATRONAGE :
26 janvier

EXPOSITION DU SAINT-SACREMENT : jeudi à 7h15 (chapelet)

AMIS DE ST JEAN BOSCO :
Contacter le Père

CONFESSIONS ET PERMANENCE : lundi au samedi 7h45 à 10h30

DOCTRINE CHRÉTIENNE : 8, 15, 22, 29 (17h45 à 18h15)

MCF :
27 janvier

CATÉCHISMES : 9, 16, 23, 30 (14h30 à 16h30)



GUADELOUPE ☎ 06 90 12 80 93

Chapelle Notre-Dame de Guadeloupe - 5, quai Lardenoy - 97110 Pointe-à-Pitre

DIMANCHE : 8h30 (messe chantée) **LUNDI :** 6h30 **VENDREDI :** 18h00 **SAMEDI :** 6h30

EXPOSITION DU SAINT-SACREMENT : samedi à 7h15 (chapelet)

CONFESSIONS ET PERMANENCE : samedi 8h30-10h30 / dimanche avant la messe / lundi 8h00-12h00

DOCTRINE CHRÉTIENNE : 11, 18, 25

CATÉCHISMES : 12, 19, 26 (10h30-11h15 ; 11h15-12h00)



GUYANE ☎ 06 96 07 62 55

PROCHAIN PASSAGE : du 13 au 18 mars (se renseigner)

POUR AIDER VOTRE PRIEURÉ À VIVRE :

CHÈQUE à l'ordre de "FSSPX" (reçu fiscal sur demande vous donnant droit à une réduction d'impôt de 66%).

Exemple : un don de 200€ vous donne droit à une réduction d'impôt de 132€ et vous coûte réellement 68€.

VIREMENT sur notre compte à La Banque Postale (virement automatique possible)

IBAN : FR10 2004 1010 2000 1151 0X01 729

BIC : PSSTFRPPDF

Les prêtres vous assurent de leurs prières reconnaissantes et de leur dévouement sacerdotal et vous informent qu'une messe mensuelle est célébrée aux intentions des bienfaiteurs et des bénévoles du Prieuré. Merci et que Dieu vous bénisse !